



Numéro de l'acte	2023-81-FINFM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1.2

## CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023

### QUESTION N°2023-81

#### FINANCES : COMPTE ADMINISTRATIF FONTINETTES – EXERCICE 2022

#### RAPPORTEUR :

Monsieur Joël DUQUENOY  
Conseiller Délégué aux finances

#### Le conseil municipal,

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu** le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le Comptable public,
- Vu** le budget prévisionnel adopté le 12 avril 2022,

Monsieur le Maire présente les résultats du compte administratif de l'exercice 2022 qui peuvent se résumer de la manière suivante :

FONTINETTES 2022	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Total dépenses	9,75 €	- €	9,75 €
Total recettes	2,05 €	- €	2,05 €
Résultat de l'exercice	- 7,70 €	- €	- 7,70 €
Résultat N-1	3 639,01 €	- €	3 639,01 €
Résultat cumulés	3 631,31 €	- €	3 631,31 €

#### 1- SECTION D'INVESTISSEMENT

Cette section n'est pas alimentée.

#### 2- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de cette section concernent principalement des charges à caractère général. Les recettes correspondent à un arrondi de TVA. Aucune recette n'a été encaissée en 2022 en raison des travaux de restauration de l'Ascenseur à bateaux des Fontinettes.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Joël DUQUENOY, Conseiller Délégué aux Finances du Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif 2022, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative.

#### Après avoir entendu son rapporteur,

**ARTICLE 1 : VOTE** le compte administratif pour l'exercice 2022 des Fontinettes, dont les écritures sont conformes au compte de gestion du Comptable public pour le même exercice.

**ARTICLE 2 : RAPPELLE** que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

**DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :**

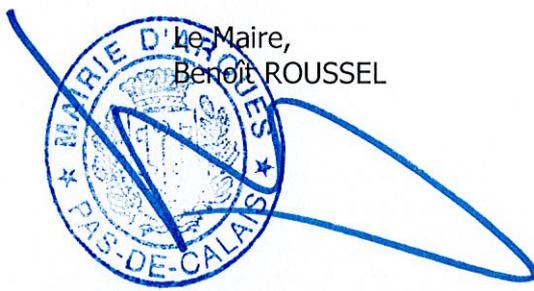
- Votes favorables            27  
- Votes défavorables        0  
- Abstentions                 0

Fait à ARQUES  
Le 12 avril 2023

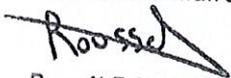
Le secrétaire de séance,  
Arnaud WILQUIN



Le Maire,  
Benoît ROUSSEL



Acte administratif certifié exécutoire  
après réception en Sous-Préfecture  
le 1.4.AVR...2023 et publication ou  
notification le 1.4.AVR...2023

Monsieur le Maire  
  
Benoît ROUSSEL



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**

**MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023**

**Affiché le 14 avril 2023**

L'An Deux Mille Vingt Trois le Onze Avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le cinq avril 2023 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Héléne FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 25 présents pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43, 2023-44 et 26 présents à partir de la question 2023-45
- 1 absent non excusé
- 0 absent excusé sans pouvoir
- 3 absents excusés avec pouvoir pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43, 2023-44 et 2 absents excusés avec pouvoir à partir de la question 2023-45

Johnny WALLART ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43 et 2023-44 incluse

Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL

**Monsieur Arnaud WILQUIN est nommé secrétaire de séance.**